

PROFIL RESIDENTIEL 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-HÉRAULT



Carte d'identité territoire

Nombre de communes : 17 Superficie : 314 km² Population : 17 905 hab. Nombre de logements : 11 303

1. Typologie des logements et propriétaires

1.1 Logements par catégorie et vacance

CC Sud-Hérault	Nombre	%
Résidences principales	8 128	71,9
Résidences secondaires	1 962	17,4
Logements vacants	1 213	10,7
Total	11 303	100,0

Source : Insee - RP (exploitation principale) – 2019

1.2 Résidences principales selon leur statut d'occupation

CC Sud-Hérault	Nombre	%
Propriétaire occupant	5 817	71,6
Locataire parc privé	1 827	22,5
Locataire parc public	173	2,1
Occupation gratuite	311	3,8
Total	8 128	100,0

Source : Insee - RP (exploitation principale) – 2019

2. La répartition du parc immobilier par étiquettes du DPE

La représentativité des Diagnostic de Performance Energétique (DPE) effectués est issue du recensement de l'ADEME sur une part de **10% de logements étiquetés** par rapport au nombre total de logements de la CC Sud-Hérault.

2.1 Données de DPE des habitations

	Habitations bien isolées (A, B et C)	Habitations énergivores (D et E)	Passoires énergétiques (F et G)
CC Sud-Hérault	483	629	48
Part étiquetée	42%	54%	4%

Source : Open Source ADEME – extraction mars 2021

2.2 Données de DPE des logements locatifs sociaux (LLS)

	Habitations bien isolées (A, B et C)	Habitations énergivores (D et E)	Passoires énergétiques (F et G)
CC Sud-Hérault	64	106	0
Part étiquetée	38%	62%	0%

Source : RPLS – 1er janvier 2020

2.3 Zoom sur les passoires énergétiques (étiquettes F et G)

	Maisons anciennes	Appartements anciens	Bâtiments collectifs anciens	Total
CC Sud-Hérault	41	7	0	48

Source : base DPE de l'ADEME – extraction mars 2021

3. La précarité énergétique

Le taux d'effort énergétique du logement, considère un ménage en situation de précarité énergétique lorsque ses dépenses énergétiques dans son logement sont supérieures à 8 % de son revenu, et son revenu par unité de consommation (UC) est inférieur au 3^e décile de revenu par unité de consommation :

Année	2018
Le nombre de ménages en précarité énergétique logement	1 416
Part des ménages en précarité énergétique logement	18%

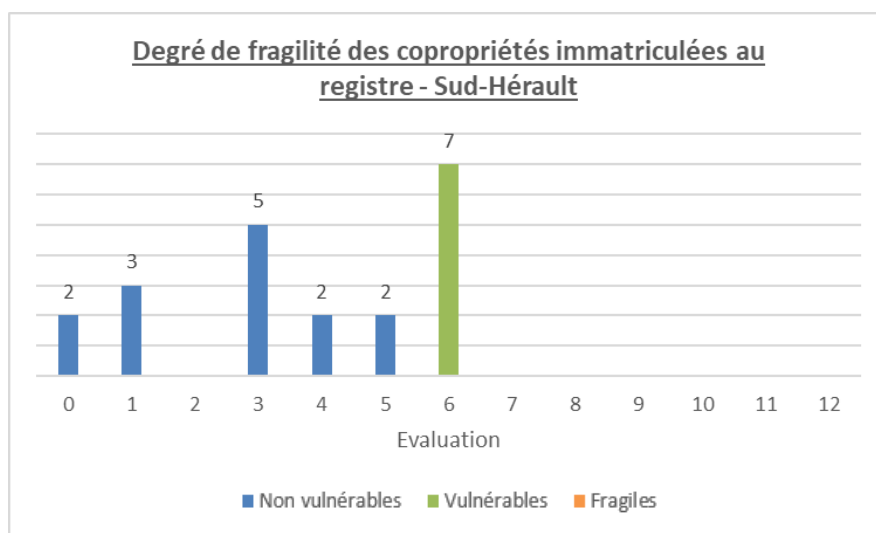
Source : GEODIP/ONPE/2021

4. Les copropriétés fragiles

Afin de déterminer le degré de fragilité des copropriétés, la méthode dont on s'inspire donne une note à chaque copropriété à partir d'une sélection d'indicateurs issus du RNC :

Critères	Caractéristiques
Techniques	- La période de construction : avant 1975 (3) entre 1975 et 2000 (1) après 2000 et autres (0)
Financiers	- Taux d'impayés des charges de copropriétés : supérieur à 25 % et moins de 200 lots (3) supérieur à 15% et plus de 200 lots (3) autres (0) - Nombre de copropriétaires en impayés de plus de 300€ : supérieur à 6% (3) entre 3 et 6% (2) entre 0 et 3% (1) autres (0)
Administratifs et judiciaires	- Nombre d'arrêtés d'insalubrité sur les parties communes en cours : au moins 1 (3) non (0) - Nombre d'arrêtés de péril sur les parties communes en cours : au moins 1 (3) non (0) - Nombre d'arrêtés sur les équipements communs en cours : au moins 1 (3) non (0) - Existence d'un mandat ad hoc : oui (3) non (0) - Ordonnance de carence : oui (3) non (0) - Gestion par un syndic bénévole : non connu (3) bénévole (2) professionnel ou non renseigné (0)

Les notes vont de 0 à 12 : plus la note est élevée et plus la copropriété présente une fragilité importante. Les copropriétés potentiellement vulnérables sont celles dont la note est comprise entre 6 et 8 ; Les copropriétés fragiles ont une note supérieure ou égale à 9.



Nombre de copropriétés immatriculées au RNC = 21 sur 237 identifiées dans le fichier MAJIC

Nombre de copropriétés vulnérables = 7

Nombre de copropriété fragiles = 0

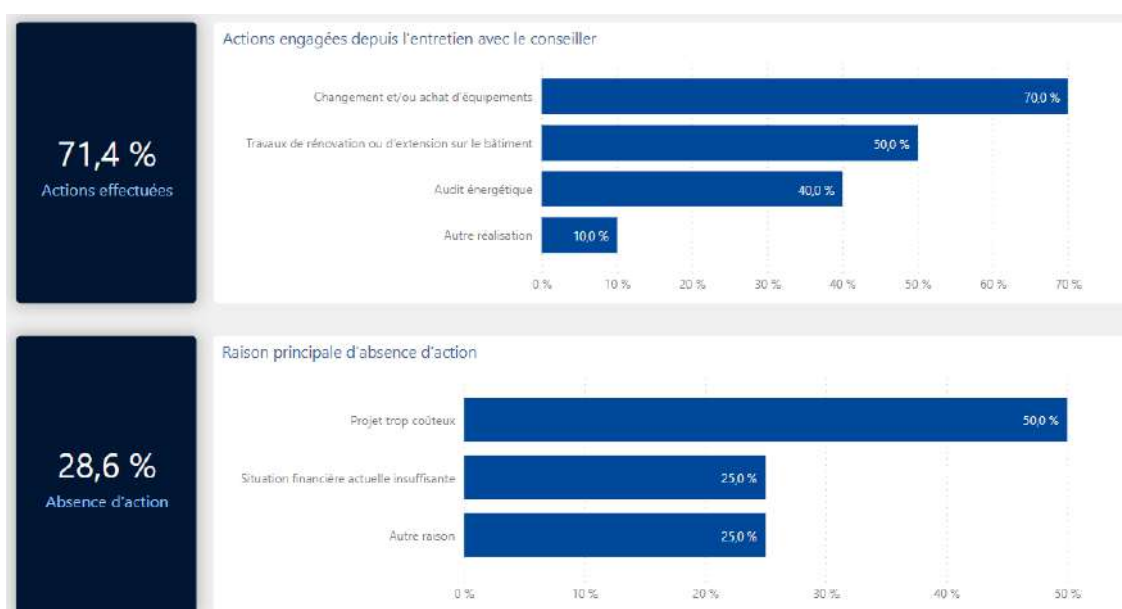
Source : Registre National des Copropriétés – extraction mars 2021

5. Accompagnement du Guichet Rénov'Occitanie

5.1 Conseil et accompagnement

Actes	2021	2022
A1 : Information de 1 ^{er} niveau	159	307
A2 : Conseil personnalisé aux ménages	92	102
A3 : Réalisation d'audits énergétiques	5	18
A4 : Accompagnement aux travaux de rénovation globale	3	5

5.2 Passage à l'acte



Source : Enquête ADEME sur les actes réalisés entre le 4.01.2021 et le 30.11.2021 (14 réponses)

6. Dispositifs d'aide à la rénovation énergétique

6.1 Ma Prime Rénov

CC Sud-Hérault	2020	2021	2022
Nombre de dossiers	40	155	164
Montant des subventions	111 636,34 €	427 677,04 €	514 188 €

6.2 Ma Prime Rénov Sérénité

CC Sud-Hérault	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossiers	44	59	62	31	27
Gain énergétique moyen	39%	39%	42%	45%	47%